

Enfances Familles Génération

Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine

24 | 2016 :
Fin de vie et mort
Hors-Thème

Le réseau familial de jeunes adultes hébergés en famille d'accueil jusqu'à leur majorité

CLAUDINE PARENT, MARIE-HÉLÈNE LABONTÉ, MARIE-CHRISTINE
FORTIN, MARIE-CHRISTINE SAINT-JACQUES, FRANÇOISE-ROMAINE
OUELLETTE, SYLVIE DRAPEAU ET CAROLINE PARÉ-LÉVESQUE

Résumés

Français English

L'étude documente le réseau familial de 12 jeunes adultes qui, au cours de leur enfance, ont fait l'objet d'une mesure de placement en famille d'accueil jusqu'à leur majorité. L'objectif est de décrire la composition de leur réseau familial, de cerner l'importance des liens familiaux d'origine et d'accueil ainsi que d'identifier ce qui a pu faciliter ou entraver le maintien de ces liens. Tous ont participé à une entrevue individuelle semi-dirigée au cours de laquelle ils ont été invités à construire deux génogrammes : l'un représentant leur famille lors de la période de placement et l'autre leur famille actuelle. Les résultats suggèrent que les représentations familiales sont diversifiées et spécifiques au vécu de chaque participant. Si la complémentarité des liens entre les familles d'accueil et d'origine existe pour quelques participants, la tendance est davantage orientée vers l'exclusivité des liens. Enfin, même si la qualité du lien est un prérequis essentiel pour assurer un placement positif, elle ne garantit pas le maintien du lien après la fin des services.

This study documents the family networks of 12 young adults who, over the course of their childhoods, have been placed in foster homes until they reach the age of majority. The goal was to describe the makeup of their family networks, understand the importance of birth- and foster-family connections, and identify factors that may have facilitated or hindered the maintenance of these connections. All participants underwent semi-structured interviews during which they were asked to construct two genograms: one representing their family while in foster care and the other their current family. The results suggest that family representations are diverse and specific to the

experiences of each participant. While for a few, there is some complementarity between the foster-family and birth-family connections, the tendency is for the connections to be exclusive. Finally, while the quality of the connection is vital to ensuring positive placement, it does not guarantee that the connection will continue once foster care ends.

Entrées d'index

Mots-clés : famille, famille d'accueil, protection de la jeunesse, réseau familial, soutien, pluriparentalité

Keywords : family, foster family, youth protection, family network, support, multiparenting

Notes de l'auteur

Projet pilote soutenu financièrement par la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Texte intégral

Introduction

- 1 Tous les ans, les centres jeunesse du Québec, répartis sur l'ensemble du territoire de la province, reçoivent un nombre important de signalements. Les centres jeunesse sont des établissements qui ont le mandat d'offrir des services aux familles où la sécurité ou le développement d'un enfant est jugé comme étant compromis au sens de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Les interventions réalisées en vertu de la LPJ visent essentiellement à protéger l'enfant, à répondre à ses besoins et à soutenir ses parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales. Parmi les mesures qui peuvent être mises en place pour protéger l'enfant, notons le placement dans une famille d'accueil.
- 2 Ainsi, parmi les jeunes pour lesquels un signalement est retenu et fondé, plusieurs doivent être retirés de leur famille et placés dans un milieu substitut parce que leur famille n'offre pas les conditions de vie nécessaires à leur sécurité et à leur développement. Bien que le placement soit considéré comme une mesure exceptionnelle, on constate qu'il s'agit d'une mesure fréquemment appliquée lorsqu'il est nécessaire de retirer un enfant de son milieu. Ainsi, en 2013-2014, au Québec, sur les 21 138 enfants pris en charge par les services de protection de la jeunesse, 12,2 % étaient placés chez un tiers significatif (ex. : grands-parents), 12,6 % dans des ressources intermédiaires et des centres de réadaptation tandis que 27,8 % étaient confiés à des ressources de type familial (Association des centres jeunesse du Québec, 2014).
- 3 L'orientation privilégiée dans les interventions en protection de la jeunesse étant le maintien ou la réintégration de l'enfant dans son milieu d'origine, les mesures de placement se veulent généralement temporaires (MSSS, 2010). De plus, les ressources de type familial sont souvent favorisées, car elles représentent le modèle de prise en charge qui se rapproche le plus de la famille d'origine (Conseil permanent de la jeunesse, 2004a). Dans un tel contexte, le placement est une forme d'intervention de nature psychosociale permettant de travailler sur la relation entre l'enfant et ses parents d'origine (Carignan et al., 2009). Il s'inscrit dans la mission fondamentale des centres jeunesse qui est de « permettre aux jeunes en difficulté ainsi qu'à leur famille de se reprendre en main afin de retrouver un mieux-être sur le plan personnel, familial ou social » (ACJQ, 2013 : 9). À cette étape, les besoins de l'enfant et la capacité des parents à exercer leur rôle et leurs responsabilités sont minutieusement évalués. La motivation des parents à réaliser les changements nécessaires à la résolution des problèmes est examinée, ainsi que la présence ou non de ressources susceptibles de venir en aide à l'enfant et ses parents. Cette évaluation vise à déterminer un plan d'intervention visant la fin de la situation de compromission. Toutefois, au-delà d'un certain délai (tableau 1), si la situation ne

s'améliore pas suffisamment pour permettre à l'enfant de retourner à la maison, un projet de vie alternatif permanent est envisagé (Gouvernement du Québec, 2010). Ce projet de vie permanent a alors pour but d'assurer à l'enfant « la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie appropriées à ses besoins et à son âge » (Gouvernement du Québec, 2010 : 8). Parmi ces projets de vie figure le placement jusqu'à majorité en famille d'accueil.

Tableau 1. Délais de placements prévus depuis 2007 par la LPJ

	Âge de l'enfant		
	Moins de 2 ans	De 2 à 5 ans	6 ans et plus
Durée maximale de placement	12 mois	18 mois	24 mois

(Gouvernement du Québec, 2010 : 13)

- 4 Le premier avantage du placement est de protéger l'enfant. Lorsque le placement se transforme en placement à majorité, il permet aussi d'offrir une stabilité à l'enfant tout en favorisant l'engagement à long terme des parents d'accueil. Les jeunes qui ont été retirés de leur milieu d'origine en raison de problèmes importants parlent des avantages à vivre en famille d'accueil, notamment sur les plans scolaire, affectif et de la transmission de valeurs (Robin, 2010 : 47). Toutefois, le placement peut aussi accroître la vulnérabilité de l'enfant en l'isolant de son réseau primaire (Peirson *et al.*, 2001). Cet isolement oblige les enfants à créer de nouvelles relations, à s'adapter à un autre mode de vie, à se soumettre à de nouvelles règles, à se confier à des inconnus, etc. (Conseil permanent de la jeunesse, 2004a ; Groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil, 2000). Le placement risque aussi d'accentuer les difficultés de ces jeunes sur les plans scolaire et psychologique (p. ex. : anxiété, dépression, etc.) (Carignan *et al.*, 2009 ; Rutter, 2000). En outre, même si ce ne sont pas tous les jeunes ayant vécu une expérience de placement qui ont des problèmes d'adaptation à l'âge adulte, des études révèlent que les problèmes vécus par plusieurs d'entre eux avant et pendant le placement se poursuivent au-delà de l'âge de 18 ans (Courtney *et al.*, 2010 ; Goyette et Royer, 2009 ; Griffin, 2004).
- 5 La présente étude cherche à documenter la réalité familiale de 12 jeunes placés dans une famille d'accueil à la suite d'une ordonnance de placement jusqu'à leur majorité (18 ans), et ce, afin de décrire la composition de leur réseau familial, de cerner l'importance des liens familiaux d'origine et d'accueil dans leur vie adulte et d'identifier des éléments du contexte personnel, familial, social et culturel qui pourraient influencer le maintien ou non de ces liens. L'hypothèse formulée dans cette étude sous-entend que la représentation que les jeunes se font de leur réseau familial pourrait influencer la qualité des liens maintenus ou créés à la suite d'un placement jusqu'à majorité. En outre, précisons qu'il n'a pas été demandé aux jeunes de définir leur réseau familial, mais plutôt d'expliquer qui fait partie de leur famille. Étant donné que leurs représentations de la famille dépassent la définition traditionnelle fondée sur les liens biologiques ou d'adoption, la notion de réseau familial a été privilégiée. Ainsi, la définition de Décoret (1998) où une famille est constituée de toute personne se considérant comme faisant partie d'une famille a été retenue. Cette définition de la famille, fondée davantage sur une appartenance symbolique que biologique, sous-tend alors qu'un jeune peut s'affilier à plus d'une famille (Wendland et Gaugue-Finot, 2008) et être partie intégrante d'un réseau familial plus vaste que celui imposé par les liens d'origine. Cette affiliation multiple du jeune à son réseau familial n'est pas sans rappeler l'importance, dans un tel contexte, de la pluriparentalité, où l'exercice de l'éducation et des soins d'un jeune peuvent notamment être partagés entre plus de deux adultes (Marquet, 2010).
- 6 Pour comprendre ces réalités familiales, le vécu des jeunes a été documenté par l'intermédiaire d'une entrevue semi-dirigée ainsi que par la constitution de deux

généogrammes familiaux, l'un représentant leur réseau familial actuel et l'autre leur réseau familial pendant leur placement.

Recension des écrits

- 7 Lorsque le retour de l'enfant auprès de ses parents n'est pas possible, le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), qui a pour rôle d'assurer la protection des enfants dont la sécurité ou le développement est compromis, « détermine, avec les parents et l'enfant, un projet de vie alternatif selon l'intérêt et les besoins de l'enfant » (Gouvernement du Québec, 2010 : 17). Dans les cas où le projet de vie alternatif consiste à placer l'enfant dans une famille d'accueil jusqu'à sa majorité, il n'y a pas pour autant absence de contact entre l'enfant et sa famille d'origine. Le droit de contact entre un parent et son enfant est inscrit dans la Loi sur la protection de la jeunesse ; seul le tribunal peut limiter ou retirer ce droit (Québec, 2014). Des recherches ont d'ailleurs souligné le besoin des jeunes de conserver des liens avec leur famille d'origine même si celle-ci s'avère dysfonctionnelle (Beaudry *et al.*, 2004), et d'autres études ont montré qu'elle demeure une source de soutien pour plusieurs d'entre eux (Courtney et Huring, 2005).
- 8 Le maintien des liens entre l'enfant et sa famille d'origine après le placement n'apporte cependant pas que des bénéfices. Leathers (2003) a mené des entrevues téléphoniques auprès de la famille d'accueil et du travailleur social de 199 enfants placés depuis près de quatre ans en moyenne. Elle souhaitait documenter les conflits d'affiliation potentiels chez les jeunes ayant des contacts fréquents avec leurs parents d'origine. Ses résultats montrent la difficulté pour certains jeunes de conserver une bonne relation à la fois avec leurs parents d'origine et leur famille d'accueil. En effet, les enfants ayant une relation de qualité avec leurs parents d'origine avaient une moins bonne relation avec leur famille d'accueil, alors que ceux qui étaient parvenus à développer de bonnes relations avec les deux familles étaient plus à risque de vivre des conflits de loyauté. De plus, plusieurs auteurs s'accordent pour affirmer que l'impact du placement sur le développement des jeunes repose en grande partie sur la qualité des relations avec leurs familles d'origine et d'accueil (Kufeldt *et al.*, 2000 ; Potin, 2009 ; Stott et Gustavsson, 2010), ce qui n'est pas sans rappeler l'importance que peut revêtir la notion de pluriparentalité lors du placement (Le Gall, 2010). Le maintien des liens entre l'enfant et son milieu d'origine facilite l'adaptation de l'enfant à la situation de placement, le développement de son identité et, éventuellement, le succès de la réunification familiale (Davis *et al.*, 1996 ; Fanshell et Shinn, 1978 ; Gallaway *et al.*, 1994 ; Simard *et al.*, 1991 ; White *et al.*, 1996, tous cités dans Beaudry *et al.*, 2004) alors que le développement de bonnes relations avec les parents d'accueil favorise l'ancrage dans la communauté et la stabilité du placement (Stott et Gustavsson, 2010).
- 9 Par ailleurs, il s'avère parfois difficile de maintenir l'implication des parents auprès de leur enfant lorsque ce dernier leur a été retiré (Poirier, 2000). Les visites se font plus fréquentes en début de placement, puis elles diminuent avec le temps. Plusieurs facteurs amènent les parents à réduire la fréquence des visites ou même à cesser tout contact. Parmi ces facteurs, mentionnons une relation hostile ou critique avec la famille d'accueil (Oyserman et Benbenishty, 1992) ainsi que des problèmes financiers, de santé physique et de santé mentale (Poirier, 2000). Des auteurs ajoutent que la distance géographique contraint plusieurs parents à ne plus se déplacer ou à diminuer la fréquence des déplacements (Oyserman et Benbenishty, 1992 ; Poirier, 2000). Le temps de transport, les frais qui y sont associés ou encore l'impossibilité de se déplacer influencent leur décision de diminuer ou même de rompre les contacts avec leur enfant. Browne et Moloney (2002) indiquent également que les promesses non tenues des parents d'origine quant au fait de visiter leur enfant provoquent de la déception et de la confusion chez ce dernier, sentiments avec lesquels la famille d'accueil doit ensuite composer. Pourtant, même si les jeunes ne maintiennent pas toujours une relation proximale ou de qualité avec leurs

parents lors du placement, plusieurs conservent des liens avec leur famille d'origine une fois qu'ils atteignent l'âge adulte (Rutman et al., 2007 ; Wade, 2008).

10 Selon la définition du Conseil permanent de la jeunesse (2004b : 59), « une famille d'accueil est constituée d'une ou deux personnes accueillant à leur domicile un maximum de neuf enfants en difficulté. Son rôle est de recréer un milieu de vie se rapprochant [...] du milieu naturel, en ce sens qu'il s'agit de recréer un milieu familial et des relations de type parental. » Dans cet esprit, elle s'assure de répondre adéquatement aux besoins de l'enfant et de favoriser son développement ainsi que sa sécurité (Conseil permanent de la jeunesse, 2004b). La famille d'accueil agit quotidiennement auprès de l'enfant, ce qui la rend très influente auprès de ce dernier (Potin, 2009). D'une part, elle peut faciliter l'insertion de l'enfant en le considérant comme partie intégrante de la famille (Tremblay, 2007), d'autre part, elle peut provoquer un sentiment de différenciation chez le jeune placé en le comparant aux autres enfants de la famille (Chapon-Crouzet, 2005). En ce sens, une famille d'accueil exprimant des sentiments d'amour, de chaleur et d'empathie favorise davantage l'intégration des jeunes (Conseil permanent de la jeunesse, 2004b). Au-delà de ces considérations, la capacité qu'auront les jeunes à développer des liens significatifs avec leur famille d'accueil jouera un rôle important dans l'ancrage de leur réseau de soutien futur (Ahrens et al., 2011 ; Perry, 2006 ; Stott et Gustavsson, 2010 ; Wade, 2008). Rutman et ses collaborateurs (2007) soulignent qu'un nombre important de jeunes mentionnent pouvoir compter sur leur famille d'accueil afin de recevoir de l'aide matérielle ou du soutien à la fin du placement. Dans son analyse du parcours de placement de 53 adolescents, Tremblay (2007) indique que 68 % d'entre eux affirment que leur famille d'accueil est leur famille de référence. Ce statut conféré amène plusieurs jeunes à demeurer en contact avec leur famille d'accueil à l'âge adulte.

11 Au moment de la transition à l'âge adulte, les jeunes qui ont été hébergés en famille d'accueil jusqu'à leur majorité s'avèrent plus vulnérables sur le plan des problématiques liées à la scolarisation, à l'employabilité et aux habiletés de la vie quotidienne en général (Goyette et Turcotte, 2004). De plus, la sortie du système de protection à 18 ans les oblige à se prendre en charge de manière « accélérée » par rapport aux jeunes de la population générale (Richard, 2012). En outre, ces jeunes manquent souvent de préparation à la vie autonome ou ont des difficultés à créer des liens sociaux (Collins *et al.*, 2010). La consolidation du réseau familial des jeunes avant leur sortie des services s'avère donc un élément essentiel pour leur assurer de bonnes conditions de vie à l'âge adulte (Collins et al., 2010 ; Poirier, 2000 ; Simard, 2007). Dans une étude où il a examiné le réseau social des jeunes placés, Perry (2006) a conceptualisé la notion de soutien social en identifiant ses trois sources principales : les acteurs gravitant autour des services sociaux (intervenants, familles d'accueil), la famille d'origine (parents, fratrie) et les mentors adultes (adultes significatifs, mais externes à la famille). Les jeunes bénéficiant des trois sources de soutien s'en sortiraient globalement mieux que ceux n'ayant qu'une seule source de soutien.

Méthodologie

12 L'étude présentée ici s'intéresse au réseau familial de jeunes Québécois ayant été placés jusqu'à leur majorité. Ainsi, ce réseau a été exploré par rapport à deux périodes distinctes de leur parcours : 1) pendant le placement en famille d'accueil, de manière rétrospective, et 2) au moment de l'entrevue, soit à partir de leur majorité jusqu'à dix ans après l'avoir atteinte. L'étude vise à mieux comprendre la place qu'y occupent leurs familles d'origine et d'accueil, principalement dans les premières années suivant la fin du placement. La recherche s'appuie sur une méthodologie qualitative permettant d'accéder au sens que donnent les jeunes adultes à leur expérience familiale et aux processus relationnels qui s'opèrent avec leurs familles d'origine et d'accueil (Deslauriers et Kérisit, 1997).

- 13 La population à l'étude est composée de jeunes adultes de 18 ans et plus qui ont reçu une ordonnance de placement en famille d'accueil jusqu'à leur majorité (18 ans). Cette ordonnance a été prononcée en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, soit l'une des lois qui régissent les centres jeunesse du Québec. Au cours de leur période de placement, les jeunes ont pu vivre dans une ou plusieurs familles d'accueil ou passer d'une famille d'accueil à un centre de réadaptation.
- 14 Le recrutement des participants s'est effectué à l'aide d'un courriel envoyé à l'ensemble des étudiants et des employés de l'Université Laval (n = 3). La Fédération des familles d'accueil et des ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ) a aussi participé au recrutement en ciblant des familles d'accueil pouvant nous mettre en contact avec des jeunes intéressés à participer (n = 2). Des intervenants d'un organisme communautaire de la région de Québec nous ont également référé des jeunes correspondant au profil recherché (n = 3). Enfin, des participants ont été recrutés à partir d'un effet boule de neige (n = 4).
- 15 La collecte de données s'est appuyée sur un questionnaire sociodémographique permettant de dresser un profil général des participants, ainsi que sur une entrevue individuelle semi-dirigée d'une durée approximative de 60 minutes. Les principaux thèmes abordés dans l'entrevue ont porté sur l'importance relative des liens familiaux d'origine et d'accueil dans le réseau familial des jeunes, sur les éléments qui ont facilité ou nuï au maintien de ces liens, ainsi que sur la nature et la qualité du soutien que les jeunes reçoivent ou souhaiteraient recevoir de la part de leur famille d'origine ou d'accueil. Au cours des entrevues, nous avons construit deux génogrammes avec chacun des participants. La construction du premier a été réalisée à la suite de la question suivante : pouvez-vous nommer les personnes qui font partie de votre famille actuelle ? Le deuxième était élaboré en demandant aux participants de penser à ceux qui faisaient partie de leur famille entre le début et la fin de leur placement. À partir de ces génogrammes, nous avons discuté de la composition du réseau familial des jeunes en identifiant les personnes qui y sont incluses, et celles qui en sont exclues. Ces personnes pouvaient tout autant provenir du milieu d'origine des jeunes interrogés que de leur milieu d'accueil, des organismes qu'ils ont fréquentés ou encore de leur cercle d'amis. Pour McGoldrick et Gerson (1990 : 19), le génogramme est une « façon de dresser l'arbre généalogique d'une famille. Il contient des informations sur les membres de cette famille et sur leurs relations ». Précisons toutefois que dans le cadre de la présente étude, le génogramme s'est avéré être davantage un outil permettant de faciliter la discussion et de schématiser des liens parfois complexes à saisir.
- 16 Quant à l'analyse des données, elle a été effectuée en respectant les principes de l'analyse de contenu telle que présentée par Mayer et Deslauriers (2000). Une première catégorisation du matériel a été réalisée par une professionnelle de recherche, pour être ensuite validée par une seconde professionnelle de recherche et la chercheuse principale. L'analyse a cherché à dégager des tendances ou des trajectoires particulières permettant d'expliquer le sens que donnent les jeunes aux liens familiaux qu'ils ont maintenus (ou non) et ceux qu'ils ont créés au fil du temps. Tous les membres de l'équipe de recherche ont été activement impliqués dans les étapes entourant l'analyse des données et les résultats ont été discutés afin de s'assurer qu'ils correspondent précisément au sens donné par les participants.
- 17 Pour cette étude, un échantillon de 12 jeunes adultes volontaires (trois garçons, neuf filles) âgés de 18 et 28 ans a été recruté. Tous ont été hébergés en famille d'accueil à la suite d'une ordonnance de placement jusqu'à leur majorité et quatre ont aussi expérimenté un ou des passages en centre de réadaptation. La section qui suit présente une brève description des participants.

Description des participants

18 Durant le placement, deux jeunes ont été hébergés dans une famille d'accueil spécifique¹ (Anaïs² et Juliette). Dans le cas d'Anaïs, la dernière famille d'accueil était celle de sa cousine maternelle alors que Juliette a été confiée à une tante maternelle durant toute la durée de son placement. Pour sa part, Emrick a été adopté un peu avant ses deux ans et il considère cette famille adoptive comme étant sa famille d'origine. Depuis la fin du placement, deux jeunes ont donné naissance à un enfant (Clara et Élisabeth), trois ont connu des épisodes de vie dans la rue (Clara, Élisabeth et Guillaume) et un a été incarcéré pendant plus d'un an (Guillaume). Le tableau suivant présente une description sommaire des participants.

Tableau 2. Description des participants de l'étude

Nom	Âge au moment de l'étude	Âge au moment du placement	Nombre de familles d'accueil	Passage en centre de réadaptation
Amélia	25	7	4	Non
Anaïs	23	12	3	Non
Ariane	23	10	6	Non
Clara	23	9	3	Oui
Élisabeth	23	6	10	Oui
Éloïse	28	14	5	Oui
Emrick	18	6	1	Non
Florence	26	15	1	Non
Guillaume	20	13	6	Oui
Juliette	20	11	1	Non
Myriam	18	6	1	Non
Nathan	18	Ne sait pas	3 ou 4	Non

Résultats

19 La représentation que les jeunes se font de leur réseau familial actuel s'avère particulièrement diversifiée. Si certains continuent d'identifier leurs parents d'origine comme faisant partie de leur cellule familiale, d'autres n'ont pas cherché à reprendre contact avec eux après leur sortie des services. Les données permettent aussi d'explorer le soutien que ces jeunes reçoivent au moment de leur émancipation de la part de leurs familles d'accueil et d'origine. La perception des différents types de soutien reçus et des personnes leur apportant ce soutien lors du passage à la vie adulte apparaissent également très diversifiées.

Primauté des liens d'origine?

20 Bien que le réseau familial actuel des jeunes interrogés diffère, leur discours laisse entrevoir qu'il se construit à partir du sens qu'ils donnent à leurs liens d'origine. La moitié des jeunes ont parlé spontanément de « vraie » famille ou de l'importance symbolique des liens biologiques ou d'origine.

Maman, c'est maman, on en a une maman. On n'en a pas 10 des mamans, on en a une. Une vraie. (Élizabeth, 23 ans ; placée à 6 ans, elle a vécu environ 10 placements différents, dont un en centre de réadaptation.)

Je lui [père] ouvrirais sûrement [la porte], par rapport que ça reste que c'est ta vraie famille [...]. (Florence, 26 ans ; elle se signale elle-même à l'âge de 15 ans, moment à partir duquel elle vivra en famille d'accueil.)

21 Aujourd'hui, 5 des 12 jeunes interrogés (Myriam, Clara, Nathan, Emrick et Anaïs) incluent leur père ou leur mère d'origine dans leur réseau familial. Cependant, la plupart les avaient exclus pendant la période du placement. Pour plusieurs, la fin du placement a favorisé ou permis la reprise des contacts, de même que le développement des liens avec leurs « vrais » parents, c'est-à-dire leurs parents d'origine.

22 Plusieurs participants ont choisi d'exclure leurs parents d'origine de leur réseau familial actuel (n=7). Parmi ces derniers, cinq ont refusé dès leur enfance ou leur adolescence de les considérer. Par contre, même si certains de ces jeunes excluent leurs parents d'origine de leur réseau familial actuel, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de contact avec eux. C'est le cas de Juliette, qui a été placée dans la même famille d'accueil spécifique de 11 à 18 ans, et qui a décidé de rencontrer sa mère après neuf années sans aucun contact. Elle explique qu'elle n'a que très peu d'estime pour sa mère, mais qu'elle est prête à la rencontrer dans ce qui s'apparente à une démarche de pardon. Elle ne la considère pas pour autant comme un membre de sa famille actuelle, mais elle est ouverte à la rencontrer et à écouter son point de vue. Notons qu'elle pourrait, dit-elle, envisager une démarche similaire auprès de son père. Toutefois, il est possible de se demander pourquoi, malgré l'exclusion de sa mère de son réseau et la relation tendue, les contacts se maintiennent. Le sens donné aux liens d'origine ou de sang ou leur importance symbolique peuvent-ils expliquer en partie cette situation ? D'autres études seront nécessaires pour répondre clairement à cette question.

23 Par ailleurs, certains des jeunes rencontrés rappellent que les liens d'origine ne sont pas les seuls à être importants. Parmi eux, Amélia a connu quatre familles d'accueil différentes, dont une qui l'a accueillie de 12 à 18 ans. Pour elle, sa famille est d'abord celle-ci, qui l'a élevée. N'ayant plus de contact avec sa famille d'origine, elle considère aujourd'hui ses parents et sa fratrie d'accueil comme étant sa seule famille.

Quoiqu'il y en a qui pensent « ah, c'est ta mère biologique, les liens du sang, c'est plus fort que tout », moi je ne suis pas d'accord avec ça, c'est ma famille [d'accueil] qui m'a élevée, c'est elle ma famille. (Amélia, 25 ans ; placée de 7 à 18 ans dans 4 familles d'accueil différentes, dont la même famille de 12 à 18 ans.)

24 Si plusieurs excluent leurs parents d'origine de leur réseau familial, il semble que ce soit différent pour ce qui est de la fratrie. En effet, bien que certains jeunes n'aient pas été placés avec leur fratrie (Juliette et Ariane) ou que celle-ci n'ait pas été placée du tout (Clara, Emrick, Florence), il ressort de nos résultats que la force de ces liens résiste à l'absence de contact durant le placement et même, pour une participante, à des abus perpétrés par un membre de sa fratrie. Aujourd'hui, tous ces participants sont en contact avec leur fratrie et la considèrent comme partie intégrante de leur famille. Mentionnons aussi qu'Internet s'est avéré un outil de retrouvailles efficace pour plusieurs des jeunes rencontrés, notamment pour Emrick, qui a profité de la levée de l'interdit de contact avec sa famille d'origine pour renouer avec elle.

J'ai toujours voulu les retrouver, c'est juste que j'avais un interdit de contact, jusqu'à tant que j'aie 18 ans. J'ai attendu longtemps, pis à un moment donné, je suis allé sur le site où tout le monde va, je suis allé sur Facebook, pis j'ai tapé [leur] nom. (Emrick, 18 ans ; placé de 6 à 18 ans.)

25 Parmi les six jeunes qui mentionnent avoir des frères et sœurs (Myriam, Juliette, Ariane, Clara, Emrick, Florence), tous incluent au moins l'un d'entre eux dans leur réseau familial. En outre, si la plupart affirment que le lien a été difficile à maintenir à

l'adolescence (Clara, Ariane, Florence, Juliette, Emrick), ils sont unanimes quant à l'importance de les intégrer aujourd'hui à leur quotidien. Toutefois, la forme, la qualité et la quantité des contacts varient d'un jeune à l'autre, et ce, à l'intérieur d'une même fratrie. Par exemple, le lien est vraiment fort pour Ariane alors que pour Juliette, le lien qui existe se limite à des contacts sur les médias sociaux. Pour les demi-fratries, il en va tout autrement. Les trois participants (Éloïse, Guillaume, Élisabeth) qui ont déclaré avoir une demi-fratrie ne l'incluent pas dans leur réseau familial, et ce, même s'ils ont des contacts occasionnels avec elle. Quant à ceux qui n'ont pas de fratrie ou de demi-fratrie (Nathan, Amélia, Anaïs), ils intègrent tous à leur réseau familial des membres de leur famille d'origine, sans que ce soit nécessairement leurs parents. Il peut s'agir d'une tante, d'un grand-parent, d'un cousin, etc.

- 26 Les propos que tiennent les jeunes ne sont donc pas sans rappeler la primauté des liens d'origine sur toute autre forme de liens : qu'ils incluent ou excluent leur famille d'origine dans le réseau familial, ils en parlent tous comme d'un idéal, que cet idéal soit à leur portée ou non. Même lorsque les membres de leur famille d'origine sont absents de leur vie actuelle, les participants semblent garder une porte entrouverte pour eux.

Qualité des liens créés

- 27 Lorsque l'on examine l'importance qu'accordent les jeunes adultes à leur famille d'accueil, on s'aperçoit que l'expérience de chacun est marquée par sa propre histoire. Si cinq jeunes (Myriam, Nathan, Amélia, Élisabeth, Anaïs) incluent encore des membres de leur famille d'accueil dans leur réseau familial actuel, sept (Florence, Emrick, Juliette, Ariane, Clara, Éloïse, Guillaume) ont choisi de les maintenir à l'extérieur de ce réseau. L'absence des parents d'origine ou leur présence limitée pourrait inciter les jeunes à trouver une alternative « familiale » auprès de personnes qu'ils élisent et à créer des liens de confiance avec eux. C'est le cas d'Amélia et d'Élisabeth, qui accordent à leur famille d'accueil une place quasi exclusive dans leur réseau familial. En fait, à son réseau familial, Amélia n'ajoute qu'une tante biologique, et Élisabeth ajoute son conjoint et leur bébé placé lui-même en famille d'accueil.
- 28 En outre, un élément qui semble influencer le choix des jeunes d'inclure ou d'exclure des membres de leur famille d'accueil dans leur réseau familial est lié à la qualité du lien créé. Les jeunes qui considèrent ne pas avoir développé de relations de qualité avec eux ou qui ne se sont jamais sentis comme faisant partie de leur famille d'accueil ont plutôt exclu ces personnes de leur réseau familial. À l'opposé, deux jeunes venant tout juste d'atteindre leur majorité (Myriam et Nathan) mentionnent demeurer attachés à leur famille d'accueil, principalement à leur mère d'accueil. Pour eux, cette famille représente la stabilité dans leur vie et inclut des personnes qui, croient-ils, seront toujours là pour les soutenir. D'autres études seront toutefois nécessaires afin de vérifier dans quelle mesure ces liens forts évolueront dans le sens attendu par ces deux jeunes.

Ma famille d'accueil, ce n'est pas n'importe laquelle ! T'en as que t'as pas le droit de sortir, t'as pas le droit de voir personne, il y a beaucoup de restrictions. [Ma mère d'accueil] en avait des restrictions, mais dans la maison, puis elle avait quand même une certaine ouverture. Moi je trouve que c'était parfait, parfait, parfait, parce que je serais pas où je suis rendu présentement si j'avais pas rencontré cette personne-là. Comme on dit, il n'arrive jamais rien pour rien non plus. Mais c'est grâce à elle que j'ai eu mon permis de conduire, que j'ai eu une job stable, pis elle est avec moi à 100 %. (Nathan, 18 ans ; placé tôt dans l'enfance.)

- 29 Certains jeunes, comme Élisabeth, ont pu inclure des membres d'une de leurs familles d'accueil dans leur réseau familial après avoir fait la rencontre de LA personne qui leur a permis de se sentir bien. Élisabeth explique que tout au long de son enfance, elle est passée d'une famille d'accueil à l'autre. Selon sa perception, personne ne voulait réellement la garder sous son toit. Or, à 14 ans, lorsqu'elle est arrivée chez France, elle a

senti qu'enfin, elle pouvait appartenir à une famille. Depuis ce jour, France fait figure de mère pour cette jeune femme.

Aussitôt que je suis rentrée chez France, je me suis sentie bien. J'avais jamais fait ça dans une famille d'accueil, mais chez elle, j'étais déjà rendue dans le frigidaire [Rires] [...] [Pendant mon placement chez France], je sortais, je fuguais, je rentrais. Tu comprends? [Rires] Mais ce n'était pas pour faire chier France! Je n'étais tellement pas habituée d'être aimée par quelqu'un que dans ma tête, être aimée là, j'étais en train de virer folle. Je ne savais plus quoi faire, sérieux. (Élisabeth, 23 ans ; placée à 6 ans, elle a vécu environ 10 placements différents, dont un en centre de réadaptation.)

- 30 À l'inverse, les jeunes (Éloïse, Juliette, Emrick, Ariane, Clara, Guillaume) qui considèrent ne pas avoir créé de relations de qualité avec des membres de leur famille d'accueil, ou qui ne s'y sont jamais sentis à l'aise, ont plutôt exclu ces personnes de leur réseau familial. C'est le cas notamment d'Éloïse.

Non, en fait, je n'ai pas gardé de liens avec aucune de mes familles [d'accueil]. Je suis sûre que je verrais n'importe qui, de n'importe quelle famille, on ne serait pas fâchés de se voir, mais non, j'ai pas gardé de liens. Pour toutes les familles d'accueil où j'étais, j'étais plus comme une étrangère. Moi j'ai été placée dans des familles d'accueil temporaires [et régulières, mais elle était déplacée en raison de ses comportements], puis il y a d'autres personnes qui étaient là en permanence. (Éloïse, 28 ans ; placée à 14 ans, elle a vécu dans cinq familles différentes et dans un centre de réadaptation.)

- 31 Quatre jeunes (Éloïse, Clara, Guillaume et Élisabeth), après avoir fréquenté plusieurs familles d'accueil, ont vécu une partie de leur placement en centre de réadaptation. Pour la plupart, ils ne gardent pas de souvenirs positifs de ces familles, sauf pour Élisabeth qui en conserve quelques-uns, mais uniquement de sa dernière famille d'accueil. D'autres, sans nécessairement garder de mauvais souvenirs, n'ont pu s'attacher ni s'identifier à leur famille d'accueil. Les multiples placements et déplacements ont pu teinter le vécu de certains : ni Éloïse ni Ariane ne peuvent s'identifier à l'une de leurs familles d'accueil. Ariane explique qu'elle ne s'est jamais sentie chez elle et les nombreuses transitions ont fait en sorte qu'aucun lien n'a été maintenu avec personne. En ce sens, elle ajoute :

J'avais l'habitude de dire que les familles d'accueil, c'est comme du lait en poudre : ça fait la job, mais c'est pas très bon. [Rires] On ne sent pas qu'ils nous aiment. On ne sent pas qu'il y a de l'affection envers nous pis on ne comprend pas... (Ariane, 23 ans ; placée à 10 ans, elle a vécu dans six familles d'accueil différentes.)

- 32 Les parcours des jeunes de l'étude laissent entrevoir que divers éléments comme le fait d'avoir quitté récemment ou non les services d'hébergement ou la distance géographique de leur lieu d'accueil influencent au fil du temps la relation avec la famille d'accueil. Nos résultats suggèrent également trois scénarios lorsque les contacts avec la famille d'origine reprennent à la sortie des services comme c'est le cas pour Nathan et Myriam : 1) les liens avec la famille d'origine pourraient prendre toute la place ; 2) les liens avec la famille d'accueil pourraient demeurer intacts malgré les retrouvailles avec la famille d'origine ou 3) les deux familles pourraient conserver une place importante dans le réseau familial. Les résultats de l'étude ne permettent pas d'avancer ce qui contribuera à choisir un scénario plutôt qu'un autre. Cependant, il semble ressortir des résultats que la qualité des liens établis avec les membres de la famille d'accueil favorise l'inclusion de cette dernière dans le réseau familial des jeunes interrogés, bien que ces liens puissent prendre diverses formes selon les parcours de vie des jeunes.

Soutien lors de la transition à l'âge adulte

- 33 Le soutien social et familial lors de la transition à la vie adulte est essentiel à la réussite de cette étape (Crost et al., 2010 ; Dumaret et al., 2011). Les jeunes de l'étude ont parlé du

soutien qu'ils ont reçu lors de cette transition, ainsi que de celui qu'ils reçoivent encore aujourd'hui. Le type de soutien lors de leur émancipation prend plusieurs formes. Si les parents d'accueil sont particulièrement présents au moment de la transition vers la vie adulte (n=7), la famille d'origine (parent, fratrie, famille élargie) y participe également (n=3). Un jeune a pu se tourner vers des organismes communautaires, deux ont préféré se débrouiller seuls au moment de cette étape charnière. De plus, même si les parents d'origine sont exclus du réseau familial de certains jeunes, ils semblent tout de même offrir un soutien émotionnel (écoute, conseils, suggestions, etc.) (n=9) et instrumental (aide concrète, matérielle, financière, etc.) (n=6) important. Par exemple, Guillaume considère n'avoir aucun lien significatif avec sa mère d'origine et elle ne fait pas partie de son réseau familial. Pourtant, il voit sa mère à l'occasion et reçoit du soutien de sa part.

Question : Est-ce qu'il y a [d'autres personnes vers lesquelles] tu peux te tourner ?

Réponse : Non. Pas grand monde, à part ma mère, quand j'peux la voir.

Q : Tu as encore le droit de la voir ?

R : Ouais. Ben, on se voit en cachette, mettons [parce qu'il y a un interdit de contact].

Q : Pis qu'est-ce qu'elle fait pour toi, ta mère, quand vous vous voyez ?

R : Elle m'apporte une paire de souliers, on s'en va manger au restaurant, on fait des petites affaires de même, on va chez Costco, on sort un peu dans les boutiques, des affaires de même... (Guillaume, 20 ans ; entre 13 et 15 ans, il a vécu dans six familles différentes avant de se retrouver en centre de réadaptation de 15 à 18 ans.)

- 34 Les propos des jeunes rencontrés suggèrent qu'au moment de la transition, les parents d'accueil apportent un soutien instrumental et émotionnel qui participe, dans certains cas, à renforcer leurs liens avec les jeunes. Parmi ces derniers, sept (Juliette, Myriam, Nathan, Amélia, Élisabeth, Emrick, Florence) pensent spontanément à leur famille d'accueil lorsqu'il est question de soutien. D'ailleurs, mis à part Élisabeth, qui n'a pas de domicile fixe, tous se sont tournés vers leurs parents d'accueil lorsqu'est venu le temps de trouver un endroit où se loger à la sortie des services d'accueil. En effet, lors de la transition vers l'âge adulte, ces jeunes ont pu bénéficier de l'appui de leurs parents d'accueil, principalement de la mère, qui s'est assurée qu'ils ne manquent de rien. Par exemple, Amélia a trouvé chez ses parents d'accueil un appui solide, un soutien sur lequel elle peut toujours compter.

Ils m'ont tout le temps soutenue. J'étais en appartement, il y a des bouts que c'était pas facile, parce que je devais travailler. J'avais des prêts et bourses, pis j'avais mon revenu d'emploi. Je me souviens qu'à un moment donné j'avais des médicaments, j'étais malade et Luce avait payé mes médicaments. Elle m'avait acheté un manteau d'hiver, elle a continué [...]

Question : Puis quand tu as besoin d'un conseil, quand t'as besoin de soutien émotionnel, vers qui tu vas te tourner ?

Réponse : Maman [mère d'accueil] [...]. (Amélia, 25 ans ; placée de 7 à 18 ans dans 4 familles d'accueil différentes, dont la même famille de 12 à 18 ans.)

- 35 Enfin, certains jeunes ont un réseau de soutien beaucoup plus élaboré que d'autres. Aux trois plus jeunes (Nathan, Myriam et Emrick), les membres de leurs familles d'accueil et d'origine offrent un soutien complémentaire. Pour les plus âgés, le conjoint, les amis et leur famille ainsi que les services sociaux ou organismes communautaires peuvent être sollicités pour prendre le relais lorsque la famille d'origine ou d'accueil est peu ou moins disponible. Enfin, le soutien des familles d'accueil et d'origine semble évoluer avec la situation personnelle et familiale des jeunes. En effet, le soutien offert par la famille d'accueil peut diminuer si la relation s'effrite avec le temps, tandis que celui de la famille d'origine peut augmenter avec la reprise des contacts et le resserrement des liens.

Entraves au soutien

- 36 Les résultats de l'étude laissent entrevoir que les multiples déplacements en famille d'accueil, tout comme les difficultés d'intégration et d'attachement à ces familles, pourraient être des entraves au soutien. En effet, parmi ceux qui n'ont jamais réussi à créer de liens avec leur famille d'accueil ou qui ont été déplacés à plusieurs reprises, trois (Éloïse, Guillaume, Élisabeth) ont tout particulièrement de la difficulté à demander de l'aide. Sur le plan relationnel, ils sont plus isolés et disent avoir peur de déranger leur entourage. Tous les trois rapportent s'aider par eux-mêmes et ne pas vouloir faire appel à quiconque. Cependant, il semble se dégager une certaine souffrance lorsqu'ils abordent le sujet.

[Silence, longue réflexion] Je suis quelqu'un qui parle beaucoup et qui est très sociable, mais je ne suis pas quelqu'un qui tient des liens serrés en amitié. [Silence] C'est peut-être plus que j'ai peur de... peur de déranger [Silence] Tu m'excuses si je pleure. [...] Je sais que les gens autour de moi, si je leur demandais de l'aide, ils m'aideraient. Mais, je ne veux pas profiter. Je veux essayer de m'en sortir par moi-même. [Pleurs] Dans le fond, à chaque fois que je me dis que j'aurais besoin d'aide, au lieu de le demander, je me dis toujours que mon cas n'est pas si pire que ça, que je suis sûre dans le fond, qu'il y a des gens qui ont plus de difficulté que moi. Pas comme si je ne méritais pas de me faire aider, mais plus comme si ma situation le méritait pas... (Éloïse, 28 ans ; placée à 14 ans, elle a vécu dans cinq familles différentes et dans un centre de réadaptation.)

- 37 Pour ce qui est de Guillaume, il préfère se débrouiller seul et ne dépendre de personne. Toutefois, il identifie quelques organismes communautaires pouvant répondre à certains besoins de base (alimentation, hébergement).

À [nom de l'organisme communautaire], c'est dur un peu, mais pas trop dur pour moi là. Je suis avec du monde qui sont comme moi, je suis bien entouré. [...] [Les intervenants] sont capables de parler, sont capables de jaser, sont capables de communiquer, sont capables de te débrouiller, si t'as besoin de quelque chose, tu viens ici pis tout va bien. (Guillaume, 20 ans ; entre 13 et 15 ans, il a vécu dans 6 familles différentes avant de se retrouver en centre de réadaptation de 15 à 18 ans.)

- 38 Par ailleurs, cette hésitation à demander de l'aide après la sortie des services est constatée même chez des jeunes qui ont développé des liens avec leurs parents d'accueil. En fait, les jeunes ne semblent pas tout à fait à l'aise de demander du soutien à des personnes autres que leurs parents d'origine, comme si le soutien devait nécessairement provenir de ces derniers. Par exemple, même si Ariane identifie sa sœur ou son conjoint comme pouvant l'épauler, elle préfère se débrouiller seule et ne dépendre de personne.

Quand je me retourne vers ma sœur, c'est un déplacement de problème, parce qu'elle n'a pas plus de ressources que moi. Mais en même temps, au fil des années, on a toutes les deux l'impression d'être trop demandantes pour notre entourage. Tu leur demandes des choses que c'est pas le genre de choses que tu devrais leur demander. Ça te met mal à l'aise, comme avec mon dernier chum, avec qui je ne suis plus, mais qui m'a déménagée à maintes et maintes reprises. Ça me met mal de lui demander parce que je sais que ça serait supposé être mes parents qui s'occupent de ça. Tu te retrouves dans des situations où t'es tout le temps mal à l'aise... (Ariane, 23 ans ; placée à l'âge de 10 ans, elle a vécu dans six familles d'accueil différentes.)

- 39 À travers ces propos, on constate que malgré la présence de ressources, les jeunes interrogés peuvent avoir de la difficulté à demander de l'aide. Certains ont développé un discours qui valorise leur autonomie, alors que d'autres semblent regretter l'absence de « parents » d'origine dans leur vie puisque, selon certains, ce sont eux qui devraient « naturellement » leur apporter du soutien.

Discussion

- 40 Des études réalisées dans des contextes familiaux différents (Le Gall et Bettahar, 2001 ; Ouellette, 1998 ; Ouellette *et al.*, 2001 ; Parent et Robitaille 2005 ; Parent *et al.*, 2007 ; 2008 ; 2012) soulignent qu'il demeure difficile pour des Occidentaux de concevoir qu'il puisse exister plus de deux figures parentales pour un même enfant. Dans la présente étude, nous émettons l'hypothèse selon laquelle cette conception pourrait influencer la qualité des liens qui sont maintenus ou créés par les jeunes à la suite d'un placement jusqu'à majorité. Dans des situations de double affiliation, cette conception des liens familiaux peut avoir une influence sur la qualité des liens construits entre un enfant et ses figures parentales ainsi que sur les attentes réciproques en termes de soutien (Parent *et al.*, 2008 ; 2012).

Dualité des liens ou suppléance?

- 41 Le Gall (2010 : 75) mentionne que le placement en famille d'accueil amène les jeunes à vivre dans une situation de suppléance familiale et donc de vivre avec deux familles : « l'une avec laquelle ils ont un lien filial, et qu'ils voient ponctuellement ou régulièrement selon les cas, et une autre qui leur est étrangère, mais devient avec le temps leur famille sociale, celle-ci s'additionnant à la première, en raison de la suppléance qu'elle assure ». Dans un tel contexte, la pluriparentalité est décrite comme étant « le partage entre plus de deux adultes de la responsabilité et de l'exercice de l'éducation et des soins envers un enfant » (Marquet, 2010 : 62). En outre, la pluriparentalité faciliterait l'adaptation des jeunes lors d'un placement (Le Gall, 2010) et serait le résultat de la création de liens positifs entre les jeunes et leurs parents d'accueil (Chapon-Crouzet, 2005). Bien que la notion de pluriparentalité apparaisse comme un idéal à atteindre dans un contexte de placement, les résultats de notre étude montrent qu'elle ne se transpose pas facilement dans le quotidien des participants. Les jeunes de notre échantillon semblent adhérer davantage à une logique de substitution, et ce, non seulement lors du placement, mais également après leur sortie des services. Ainsi, Amélia est la seule à nommer ses parents d'accueil et d'origine comme faisant partie de sa famille durant son placement, alors qu'elle ne retient que ses parents d'accueil dans son réseau familial actuel. Cadoret (2001) explique que les enfants hébergés en famille d'accueil sont placés au centre d'une rivalité familiale qui oppose les parents d'origine et d'accueil, ce qui ne favorise pas le développement d'une complémentarité parentale. Il peut donc être difficile pour eux de concevoir la possibilité d'une pluriparentalité ou d'espérer qu'elle soit mise en place dans un tel contexte.

Les notions de « vraie » famille et de « vrais » parents

- 42 Le discours sur la famille tenu par les jeunes rencontrés illustre l'idée qu'il existerait une « vraie » famille, celle qu'ils définissent à partir des liens de sang ou d'origine. La plupart des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude viennent en effet remettre en question l'idée selon laquelle la notion de famille évoluerait aujourd'hui vers la famille élective (Le Gall, 2010). Citant les travaux de Fine (1998), Le Gall (2010) suggère que les enfants sont de plus en plus amenés à choisir leurs parents en raison des nouvelles structures familiales qui ont fait apparaître les parents sociaux. Marquet (2010) avance aussi l'idée voulant que la société considère de plus en plus que le « vrai » parent puisse être celui qui élève l'enfant. Cette idée ramène d'ailleurs à la définition de la famille que donne Décoret (1998), où une famille est constituée de toute personne qui se considère comme en faisant

partie. L'une des participantes appuie ces idées lorsqu'elle mentionne considérer ses parents d'accueil comme ses seuls parents. Toutefois, la plupart des participants semblent davantage adhérer à la notion selon laquelle les parents d'origine demeurent, au moins symboliquement, les « vrais parents ». Par exemple, une jeune de l'étude indique qu'elle voulait à tout prix être reconnue comme un membre à part entière de sa famille d'accueil jusqu'à ce qu'elle réalise qu'elle avait « une famille bien à elle ».

Qualité des liens créés avec la famille d'accueil

- 43 Les résultats de l'étude suggèrent que la transition à l'âge adulte fragilise les liens créés avec les familles d'accueil bien que celles-ci offrent un soutien aux jeunes lors des premiers temps suivant la fin des services. En effet, si des jeunes ont gardé des liens avec leurs familles d'accueil, certains n'en ont conservé aucun, alors que d'autres les ont vus se dissiper avec le temps. Les résultats de l'étude montrent que les événements de la vie (déménagement, création d'une nouvelle famille, retrouvailles avec la famille d'origine, etc.) peuvent influencer le maintien ou non des liens qui se sont créés durant l'enfance et l'adolescence des jeunes placés. Certains jeunes évoquent la distance physique et leur emploi du temps chargé combinant travail et études pour expliquer l'effritement de leur relation avec leur famille d'accueil, et ce, même si elle demeure très importante à leurs yeux. Pour d'autres, cette période de vie s'arrime au désir de connaître leurs origines (Goyette, 2010) et de s'investir dans cette relation au détriment de celle avec la famille d'accueil. Par contre, comme il a été mentionné précédemment, bien que les liens avec la famille d'origine puissent être réactivés après la fin du placement, cela ne garantit pas que ces liens vont perdurer. Enfin, le sens que les jeunes donnent à leur relation avec leurs parents d'origine et d'accueil semble les amener à maintenir ou non une relation avec eux. À ce sujet, plusieurs études font ressortir l'importance de la qualité des liens maintenus ou créés entre un jeune et les membres de ses familles d'origine et d'accueil dans la constitution d'un réseau familial capable de le soutenir à l'âge adulte (Carignan *et al.*, 2009 ; Gardner, 2004a ; 2004b ; Leather et Testa, 2006 ; Ouellette *et al.*, 2001 ; Poirier, 2000 ; Potin, 2009 ; Simard, 2007 ; Wade, 2008).

Soutien de la famille d'accueil et d'origine

- 44 Au moment de la sortie des services, les liens familiaux et sociaux, de même que le soutien que les jeunes reçoivent de leur famille, sont importants pour eux. Ainsi, ils ont tendance à considérer comme leur famille les gens qui leur offrent du soutien, et ce, spécialement lorsque les liens avec les parents d'origine sont rompus. Les résultats de l'étude laissent voir également que le soutien que reçoivent les jeunes, entre autres lors de la transition vers leur autonomie, peut provenir autant de leur famille d'origine (parents, fratrie et famille élargie) que de leur famille d'accueil, et ce, bien que certains n'aient eu que des contacts sporadiques avec leur parent d'origine durant le placement.
- 45 Les jeunes rencontrés ont bénéficié, à quelques exceptions près, du soutien de leur famille d'accueil à la fin des services ou durant la période du passage à la vie adulte (entre 18 et 20 ans environ). Le soutien des familles d'accueil envers les jeunes reflète leur engagement envers eux et les jeunes qui ont inclus leurs familles d'accueil dans leur réseau familial disent avoir apprécié cet appui et se sentir proches d'elles. Toutefois, il ne semble pas que le soutien offert au moment de la transition à l'âge adulte garantisse que les jeunes gardent contact avec elles ou continuent de les considérer comme de la famille avec le temps. Des études (Gardner, 1996, 2004a, 2004b ; Rutman *et al.*, 2007 ; Tremblay, 2007) avancent que les jeunes maintiennent souvent des contacts avec leurs familles d'accueil ou les considèrent comme des personnes-ressources sur qui ils peuvent compter à l'âge adulte. En accord avec une récente étude (Jones, 2013), nos résultats suggèrent que si

cette réalité s'avère fondée pour la période de la transition à la vie adulte, elle ne se perpétue pas automatiquement à long terme.

- 46 La famille d'origine, qui revient dans le réseau des jeunes dans plusieurs cas, est vue par certains jeunes comme devant naturellement apporter de l'aide. Cette vision d'un soutien inconditionnel des parents envers les enfants est partagée par plusieurs Occidentaux pour qui « la responsabilité des parents à l'égard de leurs enfants est indéniable, indéfectible, inconditionnelle [...] ; quoi qu'il arrive, les parents doivent subvenir aux besoins de leurs enfants et prendre en charge leur éducation » (Marquet, 2010 : 54). Cette vision va de pair avec la conception de la « vraie » famille présentée préalablement. Des jeunes rencontrés ont répondu que dans l'idéal, ce serait leur famille d'origine qui devrait les soutenir. Mais la famille d'origine n'est pas l'unique référent ; certains la voient comme complémentaire aux amis, aux organismes communautaires, aux conjoints. Cependant, les deux familles (origine et accueil) ne sont généralement pas mentionnées de pair quant à la provenance idéale du soutien.

Limites de l'étude

- 47 D'emblée, si l'échantillon a permis de bien décrire la composition du réseau familial des participants et de cerner l'importance relative des familles d'accueil et d'origine pour eux, la taille restreinte de l'échantillon et la diversité des parcours ont limité la possibilité d'identifier clairement les éléments du contexte social et culturel ainsi que les caractéristiques des jeunes et de leurs familles influençant le maintien des liens. Nos conclusions s'appuient sur un nombre limité de cas et nous ne pouvons exclure qu'un plus grand échantillon nous aurait permis d'étudier davantage les traits communs des participants.
- 48 Par ailleurs, la diversité des parcours de vie des jeunes a complexifié la création des génogrammes en fonction d'une même période de référence pour l'ensemble des jeunes. À cela s'ajoute parfois une incohérence entre le discours et le génogramme des jeunes, rendant l'analyse encore plus complexe. Quant à la grille d'entrevue, elle suggérait des exemples concrets de situations où les jeunes ont pu recevoir du soutien (ex. : le logement). Or, d'après Goyette (2010), les parents d'origine sont très présents dans la sphère du logement lors de la transition à la vie adulte, mais beaucoup moins dans les sphères professionnelle et familiale. Les résultats qui traitent du soutien reçu par les jeunes devraient donc être interprétés en tenant compte de cette limite.
- 49 Outre ces limites, il émerge de l'analyse des entrevues et des génogrammes des résultats intéressants et prometteurs. Toutefois, les résultats doivent être considérés en fonction du contexte de l'étude et ainsi faire l'objet d'études plus approfondies. Des études supplémentaires permettraient notamment de vérifier les similitudes entre certains éléments des parcours afin de voir si des trajectoires de vie spécifiques peuvent émerger et expliquer la nature des liens familiaux de ces jeunes ayant fait l'objet d'un placement jusqu'à leur majorité. Il serait également intéressant de poursuivre l'examen des liens potentiels entre soutien et réseau familial des jeunes adultes qui ont été hébergés.

Conclusion

- 50 La présente étude cherchait à documenter la réalité familiale des jeunes ayant été placés dans une famille d'accueil jusqu'à leur majorité, et ce, afin de décrire la composition de leur réseau familial, de cerner l'importance des liens familiaux d'origine et d'accueil dans leur vie adulte et d'identifier des éléments du contexte personnel, familial, social et culturel qui influencent le maintien ou non de ces liens. A priori, les jeunes interrogés accordent une importance symbolique à leur famille d'origine qu'ils qualifient de « vraie »

famille. L'étude montre tout de même que leurs représentations familiales sont diversifiées et spécifiques au vécu de chacun. La complémentarité entre les familles d'accueil et d'origine existe pour quelques jeunes, mais la tendance va plus dans le sens de l'exclusivité de l'une ou l'autre, bien que des liens entre elles puissent exister dans la réalité quotidienne.

51 Par ailleurs, le maintien des contacts avec des personnes significatives de la famille d'origine (parents ou famille élargie et fratrie) semble un prérequis pour assurer aux jeunes un ancrage familial dans la société d'aujourd'hui où la pluriparentalité n'est pas encore acceptée légalement et rarement acceptée socialement. À cet effet, les résultats de l'étude appuient les nouvelles dispositions de la LPJ instaurées en 2007. Ces mesures favorisent le maintien des liens avec la famille d'origine et la stabilité des placements qui, bien qu'elle ne garantisse pas une affiliation avec la famille d'accueil, permet minimalement aux jeunes d'avoir des conditions favorables pour s'enraciner et développer des liens favorables à la réussite de la transition à la vie adulte et tout au long de celle-ci. Bien que la qualité du lien soit essentielle pour qu'un placement soit positif pour les jeunes, elle n'assure pas nécessairement le maintien du lien après la fin des services ni un soutien social durable.

52 Enfin, l'étude a permis de cerner une nouvelle réalité à prendre en compte dans l'intervention : l'usage d'Internet et des médias sociaux pour retrouver des membres de la famille d'origine ou pour maintenir des liens familiaux. Plusieurs jeunes ont souligné avoir fait usage de ces outils qui sont à la portée de tous. Ces outils favorisent sans doute un plus grand nombre de retrouvailles entre jeune et famille d'origine que par le passé ou assurent le maintien de liens familiaux qui autrement ne pourraient survivre à la distance et aux nombreuses occupations des jeunes adultes. Il faut donc réfléchir non seulement à la manière de préparer les jeunes à ces retrouvailles qui surviennent souvent après la fin du placement, mais aussi à comment utiliser Internet dans un processus d'intervention pour favoriser le maintien de liens de fratrie lorsque le placement dans une même famille est impossible. Ces nouveaux outils ouvrent un monde de possibilités et permettront peut-être le développement d'un nouveau rapport aux liens familiaux où les familles d'origine et d'accueil cohabitent dans la vie des jeunes.

Bibliographie

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (ASSS). 2014. *Critères de reconnaissance des ressources intermédiaires (RI) et de type familial (RTF)*. s.l., Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Ahrens, K. R., Dubois, D. L., Garrison, M., Spencer, R., Richardson, L. P. et P. Lozano. 2011. « Qualitative Exploration of Relationships with Important Non-Parental Adults in the Lives of Youth in Foster Care », *Children and Youth Services Review*, vol. 33, no 6, p. 1012-1023. DOI : 10.1016/j.childyouth.2011.01.006

Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). 2014. *Avec l'énergie du premier jour. Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse / Directeurs provinciaux 2014*, Montréal : ACJQ.

Beaudry, M., Simard, M. et M. Jacob. 2004. « Mon parent, la prune de mes yeux. L'appréciation de jeunes ayant participé à un programme de visites supervisées visant le maintien des liens avec leurs parents », *L'Enjeu*, vol. 11, no 1, p. 46-54.

Browne, D. et A. Moloney. 2002. « 'Contact Irregular': a Qualitative Analysis of the Impact of Visiting Patterns of Natural Parents on Foster Placements », *Child & Family Social Work*, vol. 7, no 1, p. 35-45. DOI : 10.1046/j.1365-2206.2002.00217.x

Cadore, A. 2001. « Placement d'enfants et appartenance familiale : une pluriparentalité nécessaire », dans *La Pluriparentalité*, sous la dir. de D. Le Gall et Y. Bettahar, Paris, Presses universitaires de France, p. 95-111.

Carignan, L., Malo, C. et J. Moreau. 2009. *Vivre en famille d'accueil jusqu'à mes 18 ans. Voir ou ne pas voir mes parents ?*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

Chapon-Crouzet, N. 2005. « Un nouveau regard sur le placement familial : relations affectives et mode de suppléance ». *Dialogue*, vol. 1, no 167, p. 17-27.

DOI : 10.3917/dia.167.0017

Collins, M. E., Spencer, R. et R. Ward. 2010. « Supporting Youth in the Transition from Foster Care: Formal and Informal Connections », *Child Welfare*, vol. 89, no 1, p. 125-143.

Conseil permanent de la jeunesse. 2004a. *Les jeunes en centre jeunesse prennent la parole! Avis*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse.

Conseil permanent de la jeunesse. 2004b. *Les jeunes en centre jeunesse prennent la parole! Rapport de recherche*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse.

Courtney, M. E. et D. H. Heuring. 2005. « The Transitions to Adulthood for Youth "Aging Out" of the Foster Care System », dans *On Your Own Without a Net : The Transition to Adulthood for Vulnerable Populations*, sous la dir. de W. D. Osgood, M. E. Foster, C. Flanagan et G. R. Ruth, Chicago, The University of Chicago Press, p. 27-67.

Courtney, M. E., Dworsky, A., Lee, J. et M. Raap. 2010. *Midwest Evaluation of the Adult Functioning of Former Foster Youth : Outcomes at Ages 23 and 24*, Chicago, Chapin Hall at the University of Chicago.

Crost, M., Donati, P. et A.-C. Dumaret. 2010. « Sortie d'un placement à long terme et modes d'accès à l'indépendance », *La Revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 26, p. 15-34.

DOI : 10.3917/rief.026.0015

Décoret, B. 1998. *Familles*, Paris, Economica.

Deslauriers, J.-P. et M. Kérisit. 1997. « Le devis de recherche qualitative », dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, sous la dir. de J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, A. P. Pire et Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 85-112.

Dumaret, A.-C., Guerry, E., et M. Crost. 2011. « Placements dans l'enfance et devenir à l'âge adulte : insertion générale et qualité de vie liée à la santé », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, vol. 59, no 5, p. 289-298.

DOI : 10.1016/j.neurenf.2011.01.003

Gardner, H. 1996. « The Concept of Family : Perceptions of Children in Family Foster Care », *Child Welfare*, vol. 75, no 2, p. 161-182.

Gardner, H. 2004a. « Perceptions of Family: Complexities Introduced by Foster Care, Part 1: Childhood perspectives », *Journal of Family Studies*, vol. 10, no 2, p. 170-187.

Gardner, H. 2004b. « Perceptions of Family: Complexities Introduced by Foster Care, Part 2: Adulthood perspectives », *Journal of Family Studies*, vol. 10, no 2, p. 188-203.

DOI : 10.5172/jfs.327.10.2.188

Gouvernement du Québec. 2010. *Un projet de vie. Des racines pour la vie. Qu'est-ce qu'un projet de vie pour un enfant dont la situation est prise en charge par le DPJ ?*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2010/10-838-03F.pdf>.

Goyette, M. 2010. « Dynamiques relationnelles des transitions à la vie adulte. Complémentarité entre réseaux, soutiens et supports », *Redes : revista hispana para el análisis de redes sociales*, vol. 18, p. 84-106.

Goyette, M. et M.-N. Royer. 2009. « Interdépendance des transitions vers l'autonomie de jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, no 8.

Goyette, M. et D. Turcotte. 2004. « La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse », *Service social*, vol. 51, no 1, p. 30-44.

DOI : 10.7202/012710ar

Griffin, J. D. 2004. *Growing Up in Foster Care: A Qualitative Study of the Relational Worlds of Foster Youth*, Austin, Université du Texas.

Groupe de travail sur la politique de placement en famille d'accueil. 2000. *Familles d'accueil et intervention jeunesse. Analyse de la politique de placement en ressource de type familial, Rapport*. Québec, Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

Jones, L. 2013. « The Family and Social Networks of Recently Discharged Foster Youth », *Journal of Family Social Work*, vol. 16, no 3, p. 225-242.

DOI : 10.1080/10522158.2013.786307

Kufeldt, K., Simard, M. et J. Vachon. 2000. *S'occuper des enfants au Canada*, Fredericton, Centre Muriel McQueen-Fergusson, Université du Nouveau-Brunswick, Université Laval.

Le Gall, D. 2010. « Éléments pour une analyse de la fraternité d'accueil dans un contexte de circulation des enfants. Une illustration à partir de l'île de La Réunion », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 41, no 2, p. 75-95.

Le Gall, D. et Y. Bettahar. 2001. *La pluriparentalité*. Paris, Presses universitaires de France.

Leathers, S. J. 2003. « Parental Visiting, Conflicting Allegiances, and Emotional and Behavioral Problems Among Foster Children », *Family Relations*, vol. 52 no 1, p. 53-63.

DOI : 10.1111/j.1741-3729.2003.00053.x

Leathers, S. J. et M. F. Testa. 2006. « Foster Youth Emancipating from Care: Caseworkers' Reports on Needs and Services », *Child Welfare*, vol. 85, no 3, p. 463-498.

Marquet, J. 2010. « Couple parental – couple conjugal, multiparenté – multiparentalité. Réflexions sur la nomination des transformations de la famille contemporaine », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 41, no 2, p. 51-74.

Mayer, R. et J.-P. Deslauriers. 2000. « Quelques éléments d'analyse qualitative », dans *Méthodes de recherche en intervention sociale*, sous la dir. de R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques, D. Turcotte et al., Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, p. 159-189.

McGoldrick, M. et R. Gerson. 1990. *Génogrammes et entretien familial*, Paris, ESF éditeur.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). 2010. *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*, s.l., Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Ouellette, F.-R. 1998. « Les usages contemporains de l'adoption », dans *Adoptions. Ethnologie des parentés choisies*, sous la dir. de A. Fine, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p.153-176.

Ouellette, F.-R., Charbonneau, J., Palacio-Quentin, E. et C. Jordan-Ionescu. 2001. *Le placement en famille d'accueil : liens familiaux et dynamiques de réseaux*, Montréal, INRS.

Oyserman, D. et R. Benbenishty. 1992. « Keeping in Touch: Ecological Factors Related to Foster Care Visitation », *Child & Adolescent Social Work Journal*, vol. 9, no 6, p. 541-554.

DOI : 10.1007/BF00845413

Parent, C., Beaudry, M., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Robitaille, C., Boutin, M. et C. Turbide. 2008. « Les représentations sociales de l'engagement parental du beau-père en famille recomposée », *Enfance, Familles Générations*, no 8, p. 154-171.

Parent, C., Fortin, M.-C. et C. Robitaille. 2012. « Les représentations du rôle de beau-père dans les familles recomposées suivies en protection de la jeunesse : des contextes et des liens », *Journal du Droit des Jeunes, la revue d'action juridique et sociale*, vol. 315, 25-32.

DOI : 10.3917/jdj.315.0025

Parent, C. et C. Robitaille. 2005. « Portrait de familles recomposées : analyse du discours de conjoints et de conjointes vivant en famille recomposée », *Intervention*, no 122, p. 102-111.

Parent, C., Saint-Jacques, M. C., Beaudry, M. et C. Robitaille. 2007. « Stepfather Involvement in Social Interventions Made by Youth Protection Services in Stepfamilies », *Child & Family Social Work*, vol. 12, p. 229-238.

DOI : 10.1111/j.1365-2206.2007.00494.x

Peirson, L., Laurendeau, M. C. et C. Chamberland. 2001. « Context, Contributing Factors, and Consequences », dans *Promoting Family Wellness and Preventing Child Maltreatment. Fundamentals for Thinking and Action*, sous la dir. de G. Nelson, L. Peirson et I. Prilleltensky, Toronto, University of Toronto Press, p. 41-123.

Perry, B. L. 2006. « Understanding Social Network Disruption: The Case of Youth in Foster Care », *Social Problems*, vol. 53, no. 3, 371-391.

DOI : 10.1525/sp.2006.53.3.371

Poirier, M.-A. 2000. *L'implication parentale lors du placement d'un enfant en famille d'accueil. La perspective des parents*, thèse de doctorat en service social, Québec, Université Laval.

Potin, É. 2009. « Vivre un parcours de placement. Un champ des possibles pour l'enfant, les parents et la famille d'accueil », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, no 8.

Québec. 2014. *Loi sur la protection de la jeunesse* (Chap. P-34.1) : à jour au 1^{er} janvier 2014, [Québec], Éditeur officiel du Québec.

Richard, M.-C. 2012. *Trajectoires de passage à la vie adulte de personnes ayant fait l'objet d'une mesure de placement en milieu de vie substitut jusqu'à la majorité*, thèse de doctorat en service social, Québec, Université Laval.

Robin, P. 2010. « Mesures de protection de l'enfance. Le point de vue des jeunes », *Les Cahiers dynamiques*, vol. 46, no 1, p. 43-51.

Rutman, D., Hubberstey, C., Feduniw, A. et E. Brown. 2007. *When Youth Age out of Care – Where to from There? Final Report, Based on a Three Year Longitudinal Study*, School of Social Work, University of Victoria.

Rutter, M. 2000. « Children in Substitute care: Some Conceptual Considerations and Research Implications », *Children and Youth Services Review*, vol. 22, no 9, p. 685-703.
DOI : 10.1016/S0190-7409(00)00116-X

Simard, M.-C. 2007. *La réunification familiale des adolescents placés en ressource de réadaptation : étude des facteurs prédictifs*, thèse de doctorat en travail social, Montréal, Université McGill.

Stott, T. et N. Gustavsson. 2010. « Balancing Permanency and Stability for Youth in Foster Care », *Children and Youth Services Review*, vol. 32, no 4, p. 619-625.
DOI : 10.1016/j.chilyouth.2009.12.009

Tremblay, L. 2007. *Expérience de placement d'adolescents vivant en famille d'accueil*, thèse de doctorat en psychologie, Québec, Université Laval.

Wade, J. 2008. « The Ties that Bind: Support from Birth Families and Substitute Families for Young People Leaving Care », *The British Journal of Social Work*, vol. 38, no 1, p. 39-54.
DOI : 10.1093/bjsw/bcl342

Wendland, J, et J. Gague-Finot. 2008. « Le développement du sentiment d'affiliation des enfants placés en famille d'accueil pendant ou après leur petite enfance », *Devenir*, vol. 20, no 4, p. 319-345.
DOI : 10.3917/dev.084.0319

Notes

1 La famille d'accueil spécifique, ou de proximité, « *exerce ses activités auprès d'un enfant qui lui est confié en raison de liens significatifs déjà présents entre cet enfant et la ou les personnes physiques constituant la ressource* » (ASSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2014 : 12). De manière générale, la personne significative est un membre de la famille élargie ou une personne de l'entourage avec laquelle l'enfant a tissé des liens significatifs.

2 Tous les prénoms ont été changés afin de préserver la confidentialité des propos et l'anonymat des répondants.

Pour citer cet article

Référence électronique

Claudine Parent, Marie-Hélène Labonté, Marie-Christine Fortin, Marie-Christine Saint-Jacques, Françoise-Romaine Ouellette, Sylvie Drapeau et Caroline Paré-Lévesque, « Le réseau familial de jeunes adultes hébergés en famille d'accueil jusqu'à leur majorité », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 04 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/efg/997>

Auteurs

Claudine Parent

professeure titulaire, École de service social, Université Laval, claudine.parent@svs.ulaval.ca

Articles du même auteur

Le meilleur intérêt de l'enfant dont la garde est contestée : enjeux, contexte et pratiques

[Texte intégral]

Paru dans *Enfances Familles Générations*, 20 | 2014

Marie-Hélène Labonté

agente de planification, de programmation et de recherche, Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire, mariehelenelabonte.cj03@ssss.gouv.qc.ca

Marie-Christine Fortin

professionnelle de recherche, centre de recherche JEFAR, Université Laval, marie-christine.fortin@jefar.ulaval.ca

Marie-Christine Saint-Jacques

professeure titulaire, École de service social, Université Laval, marie-christine.saint-jacques@svs.ulaval.ca

*Articles du même auteur***L'émergence de la notion de conflits sévères de séparation au Québec : entre l'évolution de la famille et la réponse de l'État** [Texte intégral]Paru dans *Enfances Familles Générations*, 32 | 2019**Le meilleur intérêt de l'enfant dont la garde est contestée : enjeux, contexte et pratiques**

[Texte intégral]

Paru dans *Enfances Familles Générations*, 20 | 2014**L'éducation familiale à l'heure des compétences parentales** [Texte intégral]Paru dans *Enfances Familles Générations*, 16 | 2012**Françoise-Romaine Ouellette**

professeure titulaire, Centre Urbanisation Culture et Société de l'INRS, francoise-romaine.ouellette@ucs.inrs.ca

*Articles du même auteur***Un partenariat québécois de recherche sociale : Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles** [Texte intégral]Paru dans *Enfances Familles Générations*, 16 | 2012**Sylvie Drapeau**

professeure titulaire, École de psychologie, Université Laval, sylvie.drapeau@psy.ulaval.ca

Caroline Paré-Lévesque

étudiante à la maîtrise, École de service social, Université Laval, caroline.pare-levesque.1@ulaval.ca

Droits d'auteur

Enfances Familles Générations est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.